

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ



Du 6 au 9 Avril 2023



Complexe sportif Blaise Pascal
1 all. Commandant Guesnet
77170 Brie-Comte-Robert

Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à Brie- Comte-Robert

Venir à Brie-Comte-Robert

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demandes de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mot d'accueil



Chers sportifs, Chers amis

Le Comité Départemental du Sport Adapté de Seine et Marne est heureux de vous accueillir à Brie Comte Robert pour le Championnat de France Para Tennis de Table Adapté 2023.

Du 6 au 9 avril 2023, vous allez rejoindre tous les autres sportifs et leurs accompagnateurs qui sont attendus pour disputer cette compétition.

Au-delà des épreuves sportives, vous y retrouverez un cadre de vie familial et convivial, ainsi que toutes sortes d'animations propres à la ville de Brie Comte Robert.

Nous remercions nos partenaires locaux, la mairie de Brie Comte Robert, la Communauté de Commune de l'Orée de la Brie ainsi que le département de Seine et Marne, qui se sont d'ores et déjà engagés dans l'organisation de cette manifestation nationale. Tournée vers l'avenir, nous mettons un point d'honneur à promouvoir une pratique adaptée et responsable en prenant en compte le Développement Durable.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre présent pour cette rencontre sportive et nous serons vigilent et très attentifs pour que tout se déroule bien, afin que vous puissiez passer un heureux séjour et ainsi garder les meilleurs souvenirs de cet évènement.



Patrick CANTAYRE
Président du COL

Mot d'accueil



Bienvenue dans notre ville !

C'est avec un immense plaisir et une profonde fierté que nous vous accueillons pour le Championnat de France de para tennis de table adapté.

Mon équipe et moi-même espérons que vous vous sentirez bien dans notre belle cité. Grâce à son héritage patrimonial et naturel, Brie-Comte-Robert est une commune où il fait bon vivre mais aussi séjourner quelques jours. Nos équipements publics, nos commerces de proximité, notre cadre de vie vous apporteront un cadre calme et familial pour aborder la compétition en toute sérénité.

Permettez-moi de remercier la Fédération française de sport adapté pour avoir fait le choix d'organiser cette manifestation nationale à Brie.

Merci également à l'ASTT Brie qui mettra tout en œuvre pour faire de cet événement une manifestation réussie comme ils savent le faire depuis plus de 20 ans sur notre ville. Grâce à l'engagement quotidien de ces bénévoles, nos administrés peuvent bénéficier de cours de sport pour toutes et tous. Une véritable gageure ! Merci à tous nos bénévoles qui nous permettent de faire vivre au quotidien le lien social si précieux.

Parce que le sport permet de faire vivre la mixité, le partage mais aussi le dépassement de soi, il est plus que jamais indispensable dans notre société.

Bonne compétition et bonne chance à chacune et chacun d'entre vous,



Jean LAVIOLETTE

Maire de Brie-Comte-Robert
Président de la Communauté de communes de
l'Orée de la Brie

Mot d'accueil



Chers sportifs, Chers amis

L'ASTT BRIE un club labellisé sport adapté

Créée en 2002, l'ASTT BRIE est une association qui a vocation à faire pratiquer le tennis de table en loisir et compétition.
La labellisation SPORT ADAPTÉ, obtenue en 2014 par notre président historique M. Jacques VILATTE, reconnaît au club sa capacité à s'occuper de tous les sportifs.

Du BABY PING à sa section SPORT ADAPTÉ, l'équipe dirigeante de bénévoles souhaite promouvoir dans la pratique de ce sport un réel complément éducatif.

Le club reçoit plus de 100 adhérents, FFTT et FFSA. 13 créneaux d'entraînements par semaine sont ouverts pour offrir à nos pongistes la possibilité de pratiquer régulièrement leur sport. Il nous est possible de tenir un tel rythme d'entraînement grâce à notre commune et intercommunalité qui mettent à notre disposition une salle uniquement dédiée au tennis de table et aussi aux bénévoles, entraîneurs, parents qui ne comptent pas leur temps pour soutenir le tennis de table à Brie Comte Robert.

En termes de compétition, nos 6 équipes FFTT évoluent dans les challenges départementaux et régionaux et dans nos rangs nous comptons parmi nos compétiteurs un joueur sélectionné au championnat de France FFSA.

Toute l'équipe dirigeante souhaite faire perdurer l'entente amicale qui règne au sein du club ainsi que les valeurs de respect, fraternité mais également continuer à offrir aux sportifs de tous âges et selon la condition physique de chacun la possibilité de pratiquer le sport pour son bien-être.

Un sport au service du bien-être : la devise de notre club



Jacques Vilatte

Vice-président Chargé des relations
avec la mairie et de handicap

Mot d'accueil



Chers sportifs, Chers amis

Mesdames, Messieurs, cher(es) sportifs(ves), chers amis,

La Ligue de Sport Adapté Francilienne est heureuse que le Championnat de France de Para Tennis de Table Adapté puisse s'organiser en Ile de France à Brie Comte Robert.

Il avait déjà été organisé il y a 10 ans à Serris en 2013.

Nous nous faisons une joie de vous accueillir en Ile de France, en Seine et Marne à Brie Comte Robert afin que cette compétition soit une belle fête quelques semaines avant les Global Games.

Il est important de rappeler que cet événement est organisé dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 1 an avant les jeux : c'est une chance pour notre territoire !

Bonne chance à tous les sportifs et un grand merci aux partenaires de cet événement : Communauté de communes, ville de Brie Comte Robert, Conseil Départemental Seine et Marne et conseil régional Ile de France



Bruno HENNEBELLE

Président de la Ligue Sport Adapté
IDF

Mot d'accueil



Le Département de Seine-et-Marne est fier d'accueillir à Brie-Comte-Robert ce premier Championnat de France para tennis de table adapté.

Nous nous réjouissons d'autant plus que l'organisation de cette compétition, au cœur de la Semaine olympique et paralympique 2023 portant sur l'inclusion, fait pleinement écho à l'ambition que nous portons en faveur du développement des parasports, qui est une priorité de ce mandat.

Pour faire de la Seine-et-Marne une terre de sport où chacun, quelle que soit sa condition physique ou psychique, pourra trouver une offre de pratique sportive à proximité de son domicile, nous avons engagé un important travail de refonte de notre politique sportive.

Cela se concrétise d'ores et déjà à l'occasion des grandes manifestations sportives que le Département organise ou soutient, pour lesquelles nous veillons à ce que soient proposées des actions en direction du public en situation de handicap.

Nous accompagnerons aussi le mouvement sportif qui bénéficiera d'un soutien particulier pour le développement des parasports, avec une action forte que nous porterons en matière de communication sur l'offre existante, de formation et de mobilité.

Je souhaite à ce Championnat de France tout le succès qu'il mérite et je tiens à remercier les organisateurs, les bénévoles, les partenaires, ainsi que l'ensemble des sportifs présents prêts à nous offrir un spectacle de haut niveau.

Soyez assurés de l'engagement le plus total du Département en faveur du plus grand nombre.



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne

Bienvenue à Brie-Comte-Robert

Brie Comte Robert est la capitale historique de la Brie Française, la commune est située sur la bordure du plateau de la Brie à l'ouest du département de la Seine et Marne.



A seulement 27,1 km de Paris et limitrophes à deux départements, le Val de Marne et l'Essonne, également accolé à la Francilienne qui permet de relier les deux aéroports de Paris. Cette petite commune de 18 812 habitants qui s'étend sur 19,93km est économiquement bien située.



Brie Comte Robert est bordé par l'Yerres ce qui lui procure le fait d'avoir deux parcelles qui font partis du classement en loi paysage 1930, la plus haute protection de patrimoine naturel.

Venir à Brie-Comte-Robert



Complexe Sportif Blaise Pascal

1 All. Commandant Guesnet,
77170 Brie-Comte-Robert

En transport en commun

- RER D à Gare de Lyon direction Melun jusqu'à Combs-La-Ville Quincy puis le bus ligne 07 jusqu'à Brie-Comte-Robert
- RER A direction Boissy-Saint Léger puis bus ligne 23 ou 21 jusqu'à lycée Blaise Pascal RD 319
- RER A Noisel puis ligne 10 jusqu'à Brie

En voiture

- De Paris (Porte de Bercy) : Autoroute A4/E50 en direction de Metz/Nancy → N104 en direction de Melun Sénart → A86 en direction de Créteil, Melun-Sénart → Sortie 23 Provins, Troyes, Bonneuil → N406 en direction de Brie-Comte-Robert → Sortie Boissy-St-Léger, Brie Comte-Robert → RD319/E54 Jusqu'à Brie
- De Melun : N105 puis A5 bis → La Francilienne /N104/ E54 en direction de Marne-la- Vallée, Metz → Sorties 21 et 22, Brie-Comte-Robert

En train/TGV et Grande Lignes

- Gare de Paris Austerlitz : 85, quai d'Austerlitz 75013 Paris
- Gare Paris Bercy Bourgogne – Pays d'Auvergne : 48 bis boulevard de Bercy 75012 Paris
- Gare Paris Est : Place du 11 novembre 1918, 75010 Paris
- Gare Paris Gare de Lyon : 4, place Louis Armand 75012 Paris
- Gare Paris Gare du Nord : 112, rue de Maubeuge 75010 Paris
- Gare Paris Montparnasse : 17, Boulevard de Vaugirard 75015 Paris
- Gare Paris Saint-Lazare : 13, rue d'Amsterdam 75008 Paris
- Gare de Massy- Palaiseau : Avenue Raymond Aron, 91300 Massy
- Gare de Marne la Vallée Chessy : Pl. des Passagers du Vent, 77700 Chessy

En avion

- Aéroport de Paris-Orly : 94390 Orly

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Patrick CANTAYRE

Président du Comité Départemental du Sport Adapté 77

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Philippe Gomes
Secrétaire général	
Commission Coordination / Logistique	Méline TEXIER
Commission Sportive	Méline TEXIER
Commission Médicale	Méline TEXIER
Commission Restauration	Méline TEXIER
Commission Partenariats / Hébergement	
Commission Communication	Méline TEXIER
Commission Animation / Bénévolat	
Commission Développement Durable	

Cadre Technique National para tennis de table adapté	Simon SOULARD simon.soulard@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Ludivine GONDRAN Ludivine.gondran@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para tennis de table adapté	Adrien DODU adrien-dodu@wanadoo.fr



COL France para tennis de table adapté 2023

Comité Départemental du Sport Adapté 77 –

Méline TEXIER

182 rue Raymond Losserand

75014 Paris

01 45 40 71 37 – 06 40 57 30 87

melaine.texier@sportadapte.fr

Programme prévisionnel

Jeudi 06 avril 2023

14h00 - 19h00	Accueil des délégations → Complexe Sportif Blaise Pascal
19h00 - 19h30	Cérémonie d'ouverture → Salle du Safran
19h30 - 21h30	Repas → Salle du Safran

Vendredi 07 avril 2023

9h00	Réunion technique → Complexe Sportif Blaise Pascal
À partir de 9h00	Échauffement → Complexe Sportif Blaise Pascal
10h00 - 12h30	Compétition → Complexe Sportif Blaise Pascal
11h30 - 13h30	Repas → Salle du Safran
13h30 - 17h30	Compétition → Complexe Sportif Blaise Pascal
19h00 - 21h00	Repas → Salle du Safran

Samedi 08 avril 2023

8h00	Échauffement → Complexe Sportif Blaise Pascal
10h00 - 12h30	Compétition → Complexe Sportif Blaise Pascal
11h30 - 13h30	Repas → Salle du Safran
13h30 - 17h30	Compétition → Complexe Sportif Blaise Pascal
17h30	Remise des récompenses Doubles → Complexe Sportif Blaise Pascal
19h30	Soirée de gala → Salle du Safran

Dimanche 09 avril 2023

08h00	Échauffement → Complexe Sportif Blaise Pascal
8h30 - 11h30	Phases finales → Complexe Sportif Blaise Pascal
10h30 - 14h00	Distribution des pique-niques → Complexe Sportif Blaise Pascal
11h30 - 12h30	Remise des récompenses → Complexe Sportif Blaise Pascal
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le vendredi 02 mars 2023.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 6 avril de 14h00 à 19h00
Complexe Sportif Blaise Pascal
1 All. Commandant Guesnet 77170 Brie-Comte-Robert

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis de table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h30 à 13h30 au repas du midi et de 19h00 à 21h00 au repas du soir**.

Ils auront lieu au :

Salle du Safran
80 avenue Victor Hugo, 77170 Brie-Comte-Robert

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 08 avril 2023 à partir de
19h30
Salle du Safran
80 avenue Victor Hugo, 77170 Brie-Comte-Robert**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 09 avril 2023 à partir de 10h30
Complexe Sportif Blaise Pascal
1 All. Commandant Guesnet, 77170 Brie-Comte-
Robert**

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. **Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para tennis de table adapté.**

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du **para tennis de table adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para tennis de table adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para tennis de table adapté** relève du règlement **para tennis de table adapté** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para tennis de table adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022/2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle ou en double** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir pages 17 et 18 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para tennis de table adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **Samuel CREON** – sam.creon@orange.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 02 mars**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après **le vendredi 02 mars**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para tennis de table adapté – Adrien DODU – et le Cadre Technique Nationale de la discipline – Simon SOULARD – est programmée le :

Vendredi 7 avril 9h
Complexe Sportif Blaise Pascal 1 All. Commandant Guesnet
77140 Brie-Comte-Robert

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à adrien-dodu@wanadoo.fr.

Échauffement et compétition

Les joueurs pourront s'entraîner et s'échauffer : ouverture de la salle à 8h00.

Équipements sportifs

La raquette peut avoir des dimensions, une forme et un poids quelconque. La palette doit être en bois, d'un seul tenant de même épaisseur, plate et rigide.

Les deux faces de la palette doivent être de couleurs distinctes, et l'épaisseur ne dépassant pas 4 mm. Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site Internet de l'ITTF réactualisée chaque semestre.

Une raquette ne peut pas être remplacée durant une partie à moins qu'elle ne soit endommagée accidentellement au point de ne plus pouvoir être utilisée. En ce cas, ladite raquette doit être immédiatement remplacée, soit par une autre apportée préalablement par le joueur près de l'aire de jeu, soit par une raquette qui lui est fournie.

S'il apparaît qu'un joueur a changé de raquette durant une partie sans le signaler, l'arbitre interrompt le jeu et fait immédiatement un rapport au juge-arbitre qui pourra disqualifier le joueur.

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée.

D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou, à défaut, du juge-arbitre.

Catégories d'âge

Catégories	Moins de 40 ans	40 ans et plus
2022 – 2023	Né entre le 01/01/1983 et le 31/12/2004	Né avant le 31/12/1982



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 02 mars 2023**

CDSA77 – 5 Rte de Pézarches 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37 – 06 40 57 30 87 melaine.texier@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit-déjeuner)	95 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit-déjeuner)	75 €		
Formule Gala Inscription uniquement au repas de gala	20€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL TT Seine et Marne**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

Tailles t-shirt (<u>sportifs et accompagnateurs</u>)					
XS :	S :	M :	L :	XL :	XXL :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 02 mars 2023**

CDSA 77 – 5 Rte de Pézarches 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37 – 06 40 57 30 87 - melaine.texier@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classification	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **tennis de table**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 02 mars 2023**

CDSA 77 – 5 Rte de Pézarches 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37 – 06 40 57 30 87 melaine.texier@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classification	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **tennis de table**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 02 mars 2023**

CDSA 77 – 5 Rte de Pézarches 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37 – 06 40 57 30 87 - melaine.texier@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classification	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **tennis de table**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para tennis de table adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation en double

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para tennis de table adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para tennis de table adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e).....

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para tennis de table adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA 77

5 Rte de Pézarches 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37 – 06 40 57 30 87 - melaine.texier@sportadapte.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 02 mars 2023 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

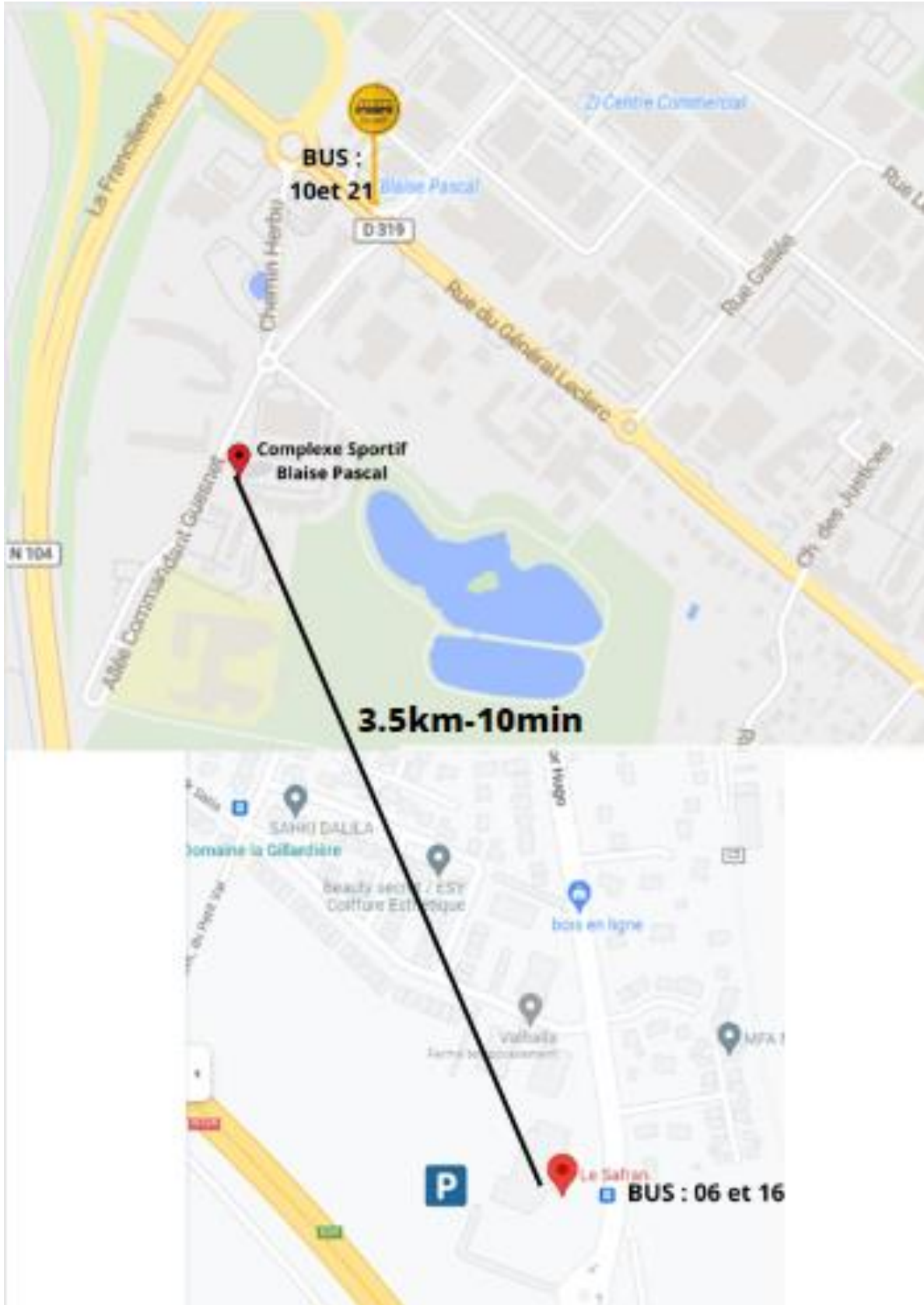
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Adresse	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
Kyriad Direct	11 All. Commandant Guesnet 77170 Brie-Comte-Robert	01 60 34 18 18	71 m
Kyriad	Zone de la Haie Passart 77170 Brie-Comte-Robert	01 64 05 76 67	600 m
Ibis Budget	Rue du Noyer Saint-Germain 94440 Santeny		3,6 km
B&B Hotel Lieusaint Carré Sénart	Rue du Danemark, 77127 Lieusaint	08 92 70 19 23	9,8 – 13 km
Hotel les 4 chènes	9-11 route de Paris 77340 Pontault-Combault		10km
Kyriad	4 rue René Dumont 77380 Combs-la-Ville	01 85 35 00 45	11,5km
B&B Hôtel La Queue-En-Brie	6 rue André Citroën 94510 La Queue en Brie	08 92 78 80 46	12,8 km
France Hôtellerie	Zone Industrielle, 1 Rue Claude Bernard 77550 Moisy-Cramayel	01 64 13 69 69	15,5 km
Hôtel Restaurant Campanile Vert Saint Denis	260 Av. de l'Europe 77240 Vert-Saint-Denis	01 64 09 32 00	17,7 km
Cit'Hotel Design Booking Evry Saint Germain-Lès-Corbeil	10 All. Louis Tillet, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil	01 60 78 93 05	17,9 km
Hôtel restaurant Campanile Marne La Vallée-Torcy	34 Rue du Général de Gaulle 77200 Torcy		19,6 km
B&B Hotel Corbeil-Essonnes	3 Av. du 8 Mai 1945 91100 Corbeil-Essonnes	08 92 78 80 35	22,2 km
Hôtel Première Classe Fontenay Trésigny	114 Rue Bertaux 77610 Fontenay-Trésigny	01 64 42 61 82	22,6 km
Hôtel Restaurant Campanile Dammarie-les-Lys	346 Rue du Capitaine Bernard de Poret 77190 Dammarie-les-Lys	01 64 37 51 51	25,3 km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires nationaux para tennis de table adapté



Partenaires locaux

